

Délibération N°3

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt-deux

Le Cinq Décembre à 19 heures

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 29 Novembre 2022 s'est réuni,
à la Salle de la Grenette de Lapalisse, en séance ordinaire
publique

sous la présidence de

Monsieur Jacques de CHABANNES, Président

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. PERRET (pouvoir du titulaire M. LASSALLE)
- Commune de DROÏTURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. Mme MINARD de CHABANNES. M. BODIN. Mme PÉRICHON. M. FERBOS. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de BERT : M. VIVIER, pouvoir à Mme THÉVENOUX
- Commune de LAPALISSE : Mme QUATRESSOUS, pouvoir à M. BOUCHET

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président rappelle que cette CTG est à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales, qui établira un partenariat de 2022 à 2026.

Un diagnostic a été réalisé par M. Jean-Benoît MONIN, consultant et M. Laurent GUILLAUME coordonnateur de la CTG. Ils sont allés à la rencontre des acteurs du territoire sur les thèmes de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'accès aux droits et à la culture et parentalité,

Ce diagnostic est présenté en séance ; le Conseil Communautaire sera invité à en prendre acte et à se prononcer sur les orientations définies par le COMITE DE PILOTAGE (= Bureau Communautaire) le 21 novembre dernier.

Il a été proposé 3 ateliers participatifs aux élus sur les thématiques retenues :

- petite enfance et enfance jeunesse,
- accès à la culture,
- accès aux droits et numérique.

Les groupes ont été constitués comme suit :

- petite enfance et enfance jeunesse : M. PLANCHE, M. BRUNIAU, M. HERVIER, M. POTHIER, M. GROULY et Mme WALRAET,
- accès à la culture : M. de CHABANNES, M. HANGARD, M. VIVIER, M. PERROT et Mme THEVENOUX,
- accès aux droits et numérique : M. LASSALLE, M. COLLANGES, M. SALLES et M. POUZERAT.

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	23
VOTANTS :	25

OBJET :

**CONVENTION
TERRITORIALE GLOBALE
(CTG) – VALIDATION**

Les échanges ont permis de définir les orientations suivantes :

• **accès aux droits :**

- cerner les besoins en matière de communication pour la Maison France Services,
- créer un réseau de professionnels sur le territoire (secrétaires de Mairie, Maires, Maison France Services, services sociaux,...),
- positionner la commune de LAPALISSE comme point d'accès de délivrance des titres d'identité (permis de construire, CNI et passeport),
- étudier l'opportunité d'une affectation de la chambre d'agriculture sur une autre commune que la ville centre.

• **accès aux numériques :**

- avoir des connexions plus performantes afin de favoriser l'attractivité des communes,
- réduire les zones blanches de téléphonie mobile,
- confirmer l'efficacité de l'accès très haut débit pour l'accès au satellite,
- former les secrétaires de mairies à l'usage de l'outil informatique (petite maintenance et bonnes pratiques).

• **culture :**

- définir le champ culturel (versus animation tourisme),
- mobiliser des acteurs dans les communes pour redynamiser / créer des associations culturelles,
- réunir et favoriser les rencontres des associations culturelles du territoire (travail de coordination de la COM-COM),
- proposer des actions culturelles dans les domaines suivants : théâtre, danse, conférences, musique, peinture par le biais d'une salle d'expo, jeux vidéo en présentiel,...),
- identifier les personnes ressources pour la découverte du patrimoine historique local.

• **petite enfance et enfance – jeunesse :**

- augmenter l'offre de garde petite enfance sur le territoire (création de micro crèches, MAM, assistants maternels),
- prospector les entreprises pour la création de crèches d'entreprises afin de répondre à leurs problèmes RH,
- réserver des places pour le personnel des collectivités territoriales de la COM COM au sein des crèches,
- aider les communes à répondre aux besoins des familles sur les temps périscolaires (garderies des écoles),
- sensibiliser les familles à assurer leur rôle complémentaire à la scolarité des enfants,
- accompagner les jeunes dans leurs initiatives collectives pour favoriser les échanges,
- identifier des lieux de regroupement pour les jeunes,
- fédérer les jeunes autour d'un événement festif.

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de prendre acte du diagnostic de territoire présenté,
- de valider les orientations définies par le Comité de Pilotage, énumérées ci dessus,

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la Convention Territoriale Globale avec la CAF de l'Allier, reprenant les éléments présentés en séance.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,
J. de CHABANNES,

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : - 8 DEC. 2022

Publié ou Notifié
le : - 8 DEC. 2022

Accusé Réception en Sous-Préfecture

le :

Ou Accusé Réception de la télétransmission

le :

Le Président,
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"